



# Conseil d'administration

340<sup>e</sup> session, Genève, octobre-novembre 2020

Section institutionnelle

INS

**Date:** 28 octobre 2020

**Original:** anglais

Dix-huitième question à l'ordre du jour

## Rapport du Directeur général

### Objet du document

Le présent document contient un résumé des informations que le Directeur général souhaite communiquer au Conseil d'administration au sujet des avis de décès, de la composition de l'Organisation, de l'évolution de la législation internationale du travail et de l'administration interne, comme il est indiqué dans la table des matières.

Étant donné que sa 338<sup>e</sup> session n'a pas eu lieu, le Conseil d'administration est invité à prendre note des informations fournies dans le document GB.338/INS/15 ainsi que dans le présent document (voir le projet de décision au paragraphe 15).

**Objectif stratégique pertinent:** Sans objet.

**Principal résultat:** Résultat facilitateur B: Gouvernance efficace et efficiente de l'Organisation.

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Aucun.

**Unité auteur:** Département des relations, des réunions et des documents officiels (RELMEETINGS).

**Documents connexes:** GB.338/INS/15.

## ▶ Table des matières

---

	Page
I. Avis de décès.....	5
II. Composition de l'Organisation.....	5
III. Progrès de la législation internationale du travail.....	6
IV. Administration interne.....	8
Projet de décision .....	11

## ► I. Avis de décès

---

1. Outre les avis de décès figurant dans le document GB.338/INS/15, le Directeur général souhaite attirer l'attention du Conseil d'administration sur les deux décès suivants.

### Jan Sithole

2. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 11 septembre 2020, de Jan Sithole, ancien membre travailleur du Conseil d'administration.
3. Né en 1953, Jan Sithole était un syndicaliste et homme politique swazi, ainsi que le secrétaire général de la Fédération des syndicats du Swaziland (SFTU) de 1984 à 2009. Il a rempli les fonctions de membre suppléant du groupe des travailleurs du Conseil d'administration entre 1996 et 2011. En 2010, Jan Sithole a assumé, pour les travailleurs, la vice-présidence de la Commission sur le VIH/sida lors de la 99<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail. En 2013, il a été élu député à l'Assemblée du Swaziland (repablisée Assemblée de l'Eswatini en 2018).
4. Jan Sithole a montré son profond attachement aux droits des travailleurs et au mouvement syndical en jouant un rôle de chef de file dans plusieurs organisations nationales, notamment en tant que président du Parti démocratique du Swaziland (SWADEPA). Tout au long de sa carrière, il s'est employé activement à promouvoir le tripartisme, la négociation collective et la liberté d'association dans son pays, tels que définis dans les conventions internationales. Jan Sithole laissera le souvenir d'un fervent défenseur des droits des travailleurs, de la justice sociale et du dialogue social non seulement en Eswatini, mais aussi au sein de la communauté internationale.

### Qiyang Li

5. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 3 juin 2020, de Qiyang Li, ancien membre gouvernemental du Conseil d'administration.
6. Qiyang Li, ancien vice-ministre du Travail et de la Sécurité sociale de la Chine, a travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) pendant de nombreuses années, notamment en tant que représentant du gouvernement auprès du Conseil d'administration durant neuf mandats (entre 1997 et 2003), président du groupe gouvernemental en 2001, et délégué lors des 85<sup>e</sup> et 91<sup>e</sup> sessions (en 1997 et 2003) de la Conférence internationale du Travail.
7. Qiyang Li a démontré son profond engagement en faveur de la justice sociale et du bien-être des travailleurs en jouant un rôle de premier plan dans plusieurs domaines essentiels. Il a notamment contribué à l'élaboration du Mémorandum d'accord entre la Chine et l'OIT conclu en 2001, premier accord national en faveur de l'Agenda du travail décent de l'OIT en Chine, et au Forum chinois de l'emploi en 2004. Il a grandement participé au renforcement de la coopération entre la Chine et l'OIT dans le monde du travail.

## ► II. Composition de l'Organisation

---

8. La composition de l'Organisation n'a pas changé durant la période à l'examen.

## ► III. Progrès de la législation internationale du travail

### Ratifications de conventions

9. Depuis les informations soumises à la 337<sup>e</sup> session (octobre-novembre 2019) du Conseil d'administration, le Directeur général a enregistré jusqu'au 3 septembre 2020 les 30 ratifications suivantes des conventions internationales du travail, ainsi que la ratification par huit États Membres du protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, et la ratification par deux États Membres du protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981.

État Membre	Date de ratification	Instrument
Angola	24 avril 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976</li> </ul>
Autriche	12 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> </ul>
Bélarus	13 février 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 132) sur les congés payés (révisée), 1970</li> <li>• Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995</li> </ul>
Belgique	10 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> </ul>
Brésil	7 mai 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)</li> </ul>
Cabo Verde	10 janvier 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952</li> <li>• Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976</li> </ul>
Côte d'Ivoire	1 <sup>er</sup> novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990</li> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> <li>• Protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981</li> </ul>
Croatie	26 février 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976</li> </ul>
Danemark	3 février 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007</li> </ul>
Fidji	25 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019</li> <li>• Protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981</li> </ul>

État Membre	Date de ratification	Instrument
Îles Cook	18 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)</li> </ul>
Lituanie	5 mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> </ul>
Malawi	7 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981</li> <li>• Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001</li> <li>• Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006</li> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> </ul>
Mauritanie	23 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975</li> <li>• Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976</li> </ul>
Mexique	3 juillet 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011</li> </ul>
Myanmar	8 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973</li> </ul>
Nouvelle-Zélande	13 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> </ul>
Ouzbékistan	16 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> </ul>
	19 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947</li> <li>• Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969</li> </ul>
Pays-Bas	19 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007</li> </ul>
Pologne	17 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007</li> </ul>
Portugal	26 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007</li> </ul>
Sénégal	19 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)</li> </ul>
Soudan	4 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention (n° 175) sur le travail à temps partiel, 1994</li> <li>• Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)</li> </ul>
Tadjikistan	24 janvier 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930</li> </ul>

État Membre	Date de ratification	Instrument
Tonga	4 août 2020	• Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999
Turkménistan	9 septembre 2019	• Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976
Uruguay	12 juin 2020	• Convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019
Viet Nam	14 juillet 2020	• Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957

## Dénonciation de convention

### Danemark

10. Le Directeur général a enregistré, le 19 février 2020, la dénonciation par le Danemark de la convention (n° 18) sur les maladies professionnelles, 1925.

## Ratifications/acceptations de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986

11. Depuis l'annonce de la ratification du Portugal le 26 novembre 2019 (document GB.338/INS/15), le Directeur général a reçu les ratifications/acceptations suivantes de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986:

Albanie	Acceptation	29 avril 2020
Djibouti	Ratification	8 septembre 2020

12. Le nombre total des ratifications et acceptations s'élève désormais à **113**, dont 2 émanent d'États ayant l'importance industrielle la plus considérable. Par conséquent, il manque 12 ratifications/acceptations d'États Membres, dont 3 d'États ayant l'importance industrielle la plus considérable, pour que l'instrument entre en vigueur <sup>1</sup>.

## ► IV. Administration interne

13. L'article 4.2 d) du Statut du personnel dispose ce qui suit:

Les emplois vacants dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux sont pourvus par le Directeur général par voie de transfert sans changement de grade, de promotion ou de nomination. Sauf dans le cas où elles visent les emplois vacants dans les projets de coopération technique, ces promotions ou ces nominations sont portées à la connaissance du Conseil

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article 36 de la Constitution de l'OIT, les amendements à la Constitution de l'OIT entrent en vigueur lorsqu'ils ont été ratifiés ou acceptés par les deux tiers des États Membres, dont au moins 5 des 10 Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. L'Organisation comptant actuellement 187 États Membres, l'Instrument d'amendement de 1986 doit être ratifié ou accepté par 125 d'entre eux.

d'administration, avec un exposé succinct des aptitudes des personnes ainsi promues ou nommées.

14. Les nominations ci-dessous sont ainsi portées à la connaissance du Conseil d'administration:

**Beate Andrees** (Allemagne)

Nommée Représentante spéciale auprès des Nations Unies et directrice du Bureau de l'OIT à New York, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020. Sa promotion au grade D.1 avait été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2016.

**Claudia Coenjaerts** (Belgique)

Nommée directrice régionale adjointe du Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020. Sa promotion au grade D.1 avait été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2015.

**Joaquim Pintado Nunes** (Portugal)

Nommé chef du Service de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et santé au travail (LABADMIN/OSH) et promu au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020.

Né en 1968, M. Pintado Nunes est titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université catholique portugaise et a suivi des études de troisième cycle dans les domaines du droit du travail, de la sécurité et santé au travail et de l'administration.

M. Pintado Nunes a intégré l'Équipe d'appui technique au travail décent/bureau de pays de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale en 2011, en qualité de spécialiste de l'administration et de l'inspection du travail. Il a occupé le poste de fonctionnaire responsable de LABADMIN/OSH du 1<sup>er</sup> mars 2019 jusqu'à sa nomination. Avant cela, il était chef de l'équipe de l'administration et de l'inspection du travail dans le même service depuis 2014. Avant de rejoindre l'OIT, il a acquis une vaste expérience internationale et dans le secteur public et a exercé diverses fonctions, notamment: responsable au sein de l'Autorité portugaise des conditions de travail; chef d'un bureau régional de l'inspection du travail portugaise; vice-président de l'Association professionnelle des inspecteurs du travail; inspecteur du travail; conférencier; et avocat. Il a représenté le Portugal dans le cadre de plusieurs comités et groupes de travail de l'Union européenne, a participé à des projets de coopération bilatérale avec des pays en Europe, dans les Amériques et en Afrique, et a fait partie de nombreux groupes de travail interministériels pour la réforme juridique du travail et de la sécurité et santé au travail, la sécurité industrielle et la restructuration de l'administration publique. Il a été le lauréat de deux prix d'excellence dans la fonction publique. M. Pintado Nunes possède un large éventail de compétences et une vaste expérience dans l'administration du travail, le respect du droit du travail, la sécurité et la santé au travail et la gestion publique.

**Anne Caroline Posthuma** (États-Unis)

Nommée directrice du Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR) à Montevideo (Uruguay) et promue au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Née en 1958, M<sup>me</sup> Posthuma est titulaire d'un doctorat en développement international, d'un master en sciences, technologie et développement industriel de l'Université du Sussex et d'une licence en anthropologie sociale (avec mention), axée sur le développement international, de l'Université de Stanford.

M<sup>me</sup> Posthuma a rejoint l'OIT en 1998 en tant que spécialiste des politiques en matière de ressources humaines et de la productivité au sein de l'équipe multidisciplinaire de Santiago (Chili). Par la suite, elle a travaillé au siège de l'OIT pendant dix ans en qualité de spécialiste du développement des petites entreprises, coordinatrice du programme de développement économique local, et spécialiste principale de la recherche sur la mondialisation et le travail à l'Institut international d'études sociales. De 2012 à 2020, elle occupait le poste de spécialiste principale des politiques de l'emploi et du marché du travail au bureau de l'OIT à Brasilia.

Dans le cadre de ses différents rôles au sein de l'OIT, elle a pu produire des travaux de recherche, des analyses, développer des outils, des cours, formuler des recommandations politiques et mener des activités de coopération technique dans les domaines du développement des compétences, de la formation et de l'emploi. Elle a travaillé dans des domaines tels que l'emploi des jeunes, l'apprentissage de qualité, l'informalité et les tendances sectorielles et a apporté sa contribution aux différents milieux relevant du mandat de l'OIT, notamment au Centre international de formation de l'OIT, Turin, et au CINTERFOR.

**Richard Samans** (États-Unis)

Nommé directeur du Département de la recherche (RESEARCH) au grade D.2 à compter du 15 août 2020.

Né en 1958, M. Samans est titulaire d'une maîtrise en affaires internationales de l'École des affaires publiques et internationales de l'Université de Columbia.

M. Samans a été directeur général du Forum économique mondial, est membre de la Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail et de l'Équipe spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable. Il a également occupé les postes de directeur général de l'Institut mondial de la croissance verte, d'assistant spécial du Président des États-Unis pour la politique économique internationale, de directeur principal pour les affaires économiques internationales au Conseil national de sécurité au cours du second mandat du Président Bill Clinton, et de conseiller en politique économique auprès de Thomas A. Daschle, leader démocrate au Sénat américain. Il est également président du Climate Disclosure Standards Board.

**Bojana Susic** (États-Unis)

Nommée chef du Service du budget et des finances (BUDFIN) et promue au grade D.1 à compter du 15 juin 2020.

Née en 1975, M<sup>me</sup> Susic est titulaire d'une licence en génie électrique de l'Université George Washington à Washington DC.

M<sup>me</sup> Susic possède vingt ans d'expérience professionnelle dans la conception et la mise en œuvre de processus financiers, administratifs et de ressources humaines améliorés et de progiciels de gestion intégrée. Avant de rejoindre l'OIT, M<sup>me</sup> Susic était responsable chez Accenture, entreprise mondiale de conseil, au service de clients des secteurs privé et public, où elle a acquis une expertise dans le conseil aux entreprises, la gestion de projet, la gestion du changement, la refonte des processus administratifs et leur mise en œuvre dans des contextes nationaux et internationaux.

M<sup>me</sup> Susic a rejoint l'OIT en 2006 en tant que responsable du changement organisationnel au sein du Département de la programmation et de la gestion stratégiques (PROGRAM). En 2012, elle a été promue au poste de chef de l'Unité des services de gouvernance et de gestion des projets au sein du Département de la gestion



de l'information et des technologies (INFOTEC), où elle a depuis conçu et mis en œuvre des modèles de financement pour les frais de services informatiques courants de l'Organisation à l'échelle mondiale. Elle a notamment dirigé la conception de modèles de fonctionnement à l'échelle de l'OIT et le déploiement du progiciel de gestion intégrée IRIS dans tous les bureaux de l'OIT.

**Dennis Zulu** (Zambie)

Nommé directeur de l'Équipe d'appui technique au travail décent/bureau de l'OIT pour les Caraïbes et promu au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.

Né en 1967, M. Zulu est titulaire d'une licence en économie et administration publique de l'Université de Zambie, d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Mzumbe (République-Unie de Tanzanie) et d'un diplôme de troisième cycle de l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud).

M. Zulu a rejoint l'OIT en 2003 et a occupé le poste de directeur du bureau de pays de l'OIT pour le Nigéria, le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone, ainsi que celui de Représentant auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à partir de novembre 2015. Auparavant, il a occupé différents postes, notamment: analyste de programme pour le bureau de pays de l'OIT à Abuja (Nigéria) d'octobre 2010 à 2015; conseiller principal pour l'emploi des jeunes auprès du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU pour le Libéria et du gouvernement du Libéria entre 2008 et 2010; coordonnateur de l'OIT pour le programme pilote «Unis dans l'action» au Mozambique de 2008 à 2009; administrateur de programme pour le bureau de pays de l'OIT à Lusaka (Zambie) entre 2003 et 2007; et chef de projet pour l'OIT dans le cadre du projet financé par le département du Travail des États-Unis intitulé «Strengthening Labour Administration in Southern Africa» (Renforcement de l'administration du travail en Afrique australe) de 2002 à 2003.

Avant de rejoindre l'OIT, M. Zulu a travaillé dans le milieu universitaire et au sein de l'Association des employeurs de son pays d'origine, la Zambie. Il a acquis une vaste expérience dans la gestion de programmes, la conception et la mise en œuvre de politiques, le développement de l'entrepreneuriat, l'analyse économique, et la planification et la gestion stratégiques.

## ► **Projet de décision**

---

**15. Le Conseil d'administration, par correspondance:**

- a) prend note des informations contenues dans les documents GB.338/INS/15 et GB.340/INS/18(Rev.1) concernant les progrès de la législation internationale du travail, l'administration interne, ainsi que les publications et documents;**
- b) rend hommage à la mémoire de Noemí Rial et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille ainsi qu'au gouvernement de l'Argentine;**
- c) rend hommage à la mémoire de Yoshikazu Tanaka et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille ainsi qu'à la Confédération japonaise des syndicats et à la Confédération syndicale internationale (CSI);**

- d) rend hommage à la mémoire de Bryan Noakes et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille ainsi qu'à la Chambre australienne de commerce et d'industrie et à l'Organisation internationale des employeurs (OIE);**
- e) rend hommage à la mémoire de Jan Sithole et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille ainsi qu'à la Fédération des syndicats du Swaziland et à la CSI;**
- f) rend hommage à la mémoire de Qiyang Li et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille ainsi qu'au gouvernement de la Chine.**